

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Basse-Normandie | 2007

Vauville – La Lande à Carnet

Fabien Delrieu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7319>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Fabien Delrieu, « Vauville – La Lande à Carnet », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Basse-Normandie, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/7319>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Vauville – La Lande à Carnet

Fabien Delrieu

Date de l'opération : 2007 (SD)

Inventeur(s) : Delrieu Fabien (SRA)

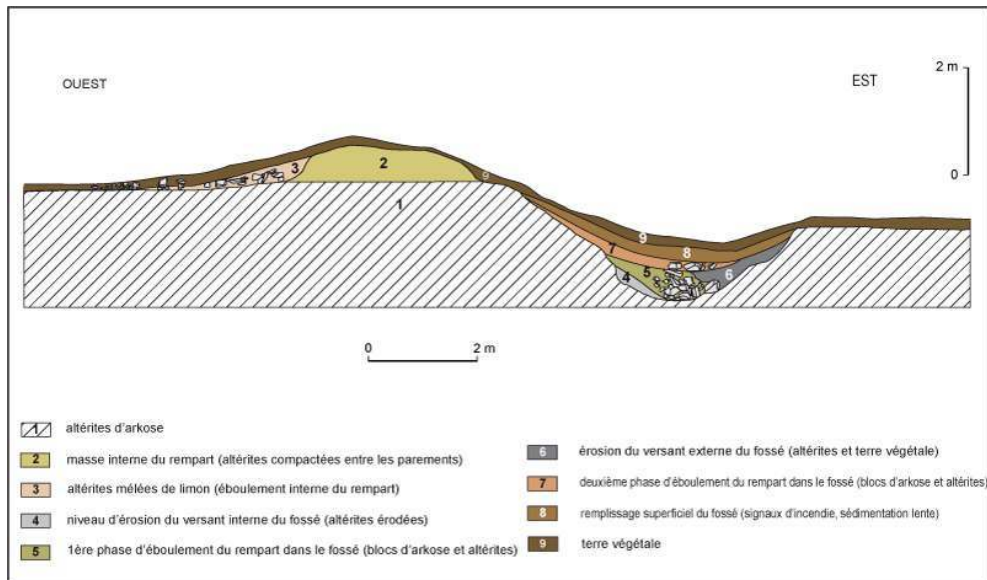
- 1 L'éperon barré de la « Lande à Carnet » à Vauville (Manche) se présente sous la forme d'un système défensif composé d'un rempart d'une quarantaine de mètres de long précédé d'un fossé. Une interruption d'environ 3 m de large est aménagée au centre afin de faciliter l'accès à l'extrémité de l'éperon. L'ensemble est recouvert d'une épaisse végétation de lande (ajoncs, bruyères notamment) qui masque la bonne visibilité des reliefs concernés. De ce fait, avant fouille il est difficile de distinguer l'ensemble sauf sur sa section méridionale où les bruyères prennent le pas sur les ajoncs. Sur cette section, le rempart présente une élévation conservée d'environ 0,60 m pour 4 m à 5 m de large. Le fossé présente le même profil mais en négatif.
- 2 Ce système défensif, découvert en 1987 par Gérard Vilgrain et Antoine Chancerel, barre du nord vers le sud un éperon naturel qui culmine à 154 m d'altitude au niveau du rempart.
- 3 L'objectif de ce premier sondage était de deux ordres ; il fallait d'une part documenter la structure du système défensif et d'autre part préciser son (ou ses) attribution(s) chronologique(s). La présence de tumulus et de systèmes parcellaires fossilisés à proximité ainsi que ce couvert de lande atlantique pouvaient laisser entrevoir une datation possible de cette fortification aux alentours de l'âge du Bronze.
- 4 Seules deux structures anthropiques ont donc pu être observées lors de la conduite de ce sondage. Il s'agit bien évidemment du rempart et du fossé qui le précède.
- 5 Le rempart possède donc une largeur moyenne de 4 m (avec parement, 3,2 m sans). Sa hauteur maximale conservée est de 0,8 m comme cela avait été pressenti lors de l'observation préalable. Les parements externe et interne sont constitués de blocs d'arkose plus ou moins jointifs dont deux à trois assises sont conservées en élévation (Fig. n°1 : Coupe ouest-est du rempart). Les parements sont encore en place sur les deux tiers

sud de la section de rempart ouverte sans qu'il soit possible de savoir si la section manquante est due à un enlèvement postérieur ou à une volonté claire des bâtisseurs d'habiller les seules sections du rempart se trouvant de part et d'autre de l'entrée. La masse du rempart en elle-même n'a pas été fouillée en 2007, elle sera documentée et intégrée à la coupe en 2008.

- 6 Le fossé possède une ouverture maximum de 5 m de large au sommet, il présente un profil général plus évasé sur son versant interne avec le probable aménagement d'un glacis entre la base du rempart et le fond du fossé. D'une manière générale le fond du fossé remonte clairement en direction de l'entrée du site. L'interruption du système défensif n'est donc pas brutale mais progressive, en forme d'alvéole. Il faut également noter la présence d'un emmarchement d'environ 0,60 m de large, certainement aménagé volontairement, entre la base externe du rempart et le début de creusement interne du fossé. La fonction défensive de cet aménagement ne paraît pas évidente au premier abord. Dans le comblement du fossé, il faut noter la présence de blocs de parement éboulés directement sur le fond sans qu'il y ait eu de sédimentation préalable. Cette observation semble indiquer soit une destruction rapide du rempart à la suite de sa construction soit un curage régulier et minutieux du fond du fossé. Aucun élément de mobilier n'a été découvert lors de la fouille (manuelle) du fossé.
- 7 Il faut également préciser qu'aucune structure anthropique n'a été mise en évidence lors du décapage des zones situées immédiatement devant et derrière le système défensif. Cette absence, alors que la présence de l'habitat collé le long de la limite interne des remparts semble être une constante au cours de la Protohistoire (Merri, « le Camp de Bierre » dans l'Orne ou Basly « La Campagne » dans le Calvados) en Normandie, semble impliquer (de même que l'absence remarquable de mobilier sur toute l'emprise du sondage) un abandon rapide du site après l'aménagement des structures défensives.
- 8 L'attribution chronologique du site semble donc poser un sérieux problème eu égard à l'absence de mobilier découvert au cours de l'opération conduite en 2007. Cependant la présence de tumulus de l'âge du Bronze à proximité, d'un couvert de lande atlantique (mis en place à la fin de la même période) ainsi que le type des structures observées (éperon barré, parement interne et externe sans mortier, fossé en alvéole) semblent plutôt indiquer une datation centrée sur la fin de l'âge du Bronze.
- 9 DELRIEU Fabien

ANNEXES

Fig. n°1 : Coupe ouest-est du rempart



Auteur(s) : Delrieu, Fabien. Crédits : Delrieu, Fabien (2007)

INDEX

Index géographique : Basse-Normandie, Manche (50), Vauville

Index chronologique : âge du Bronze

operation Sondage (SD)

AUTEURS

FABIEN DELRIEU

SRA